

Statuts de l'association

Article 1 : Dénomination

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre : « Libres enfants du Tarn ».

Article 2 : Objet et durée

Cette association a pour objet la diffusion du maternage proximal, la promotion de la parentalité bienveillante et positive, l'information du grand public sur des pratiques de parentage alternatives, principalement à travers des rencontres ou des ateliers parents-enfants.

Sa durée est illimitée.

Article 3 : Siège social

Le siège social est fixé au 4 rue Aristide Briand, 81600 Gaillac.

Article 4 : Composition

L'association se compose de membres fondateurs et de membres actifs, ou adhérents, qui versent annuellement une cotisation.

Article 5 : Conditions d'adhésion

Pour être membre de l'association, il faut adhérer aux présents statuts et être à jour de sa cotisation.

Article 6 : Ressources

Les ressources de l'association comprennent les cotisations de ses membres, les éventuelles subventions accordées par l'Etat ou les collectivités territoriales, les dons manuels, les autres ressources non-interdites par les lois et règlements en vigueur.

Article 7 : Assemblée générale ordinaire

L'Assemblée Générale annuelle de l'association est ouverte à tous les membres de l'association, à jour de leur cotisation et faisant partie de l'association depuis au moins 3 mois, mais il n'y a pas de quorum fixé pour que la délibération soit valable.

Les membres peuvent se faire représenter par un autre membre de l'association faisant partie de l'Assemblée Générale. Nul ne peut être titulaire de plus de 3 mandats.

L'AG est convoquée 15 jours avant la date fixée par le président de l'association. Le président, assisté des membres du bureau, préside l'Assemblée Générale.

Article 8 : Conseil d'Administration

L'association n'a pas l'obligation de réunir un Conseil d'Administration.

Fait à Gaillac, le 1 novembre 2017

La présidente, Laurence LE GUILLY
Le secrétaire, Florian JOURDAIN